

CONSERVATOIRE  
A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL  
DE PONTIVY COMMUNAUTÉ



# conservatoire de musique et de danse

EDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE

2023-2024



## INTERVENTIONS MUSIQUE ET DANSE A L'ECOLE PRIMAIRE

Le conservatoire de musique et de danse de Pontivy communauté poursuit ses actions en direction des établissements scolaires du territoire, en proposant des projets qui contribuent à enrichir le

**Parcours d'Education Artistique et Culturelle** des enfants, avec trois objectifs majeurs :

- Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et diversifiée,
- Découvrir et pratiquer de nouvelles activités artistiques,
- Initier la rencontre avec les professionnels, les artistes et les œuvres, la découverte de lieux culturels.

Ces projets sont également, pour les professeurs, un moyen d'enrichir leurs approches pédagogiques.

Ce document vous permettra de découvrir l'ensemble de l'offre pédagogique proposée par le conservatoire de musique et de danse de Pontivy communauté :

- **Musique à l'école**
- **Chorale à l'école**
- **Danse à l'école**
- **Orchestre à l'école « cordes »**
- **Orchestre à l'école « Klas Bagad »**
- **Orchestre à l'école « vents »**
- **L'école du spectateur**

## ETAPES DE MISE EN OEUVRE D'UN PROJET

- Co-construire le projet : définir les objectifs, les étapes et le rôle de chacun (réunion de préparation à partir de septembre). L'élaboration du projet doit être affinée entre l'équipe pédagogique et les intervenants.
- Déposer le dossier « intervenant extérieur » auprès de l'inspection de l'Education Nationale si besoin.
- Informer et sensibiliser les accompagnateurs (ATSEM, parents, AVS) sur le projet et leur rôle.
- Valoriser le projet : la restitution peut prendre différentes formes (présentation publique, vidéos, enregistrement audio,...)
- Evaluer le projet via la fiche bilan à la fin du projet.

## CALENDRIER 2023-2024

- Avril 2023 : diffusion des documents de l'appel à projets par mail (dossier d'EAC et lien vers le formulaire à remplir en ligne)
- 9 mai 2023 à 17h : Visio d'information sur l'appel à projets
- Jusqu'au 9 juin 2023 inclus : réception des projets via le formulaire en ligne
- 15 et 16 juin : réunion d'étude des projets
- Fin juin 2023 : réunion de la commission de sélection des projets et attribution des projets.
- Début juillet 2023 : envoi des réponses aux écoles pour confirmer les projets aux enseignants
- Début septembre 2023 : réunion de préparation des projets avec les intervenants.
- De septembre 2023 à juin 2024 : projets avec les classes et bilans.



# MUSIQUE A L'ECOLE



## Le projet

Le projet « musique à l'école » permet aux enfants de **s'inscrire dans une démarche artistique collective**, en acquérant des **savoirs et savoir-faire musicaux de base**, tout en se forgeant une **culture artistique fondamentale** et un **jugement esthétique personnel**. Il est mené par un(e) musicien(ne) intervenant(e) du conservatoire de Pontivy communauté en étroite collaboration avec les enseignants. Au cours des séances, les élèves seront amenés à :

- Découvrir des instruments de musique et des genres musicaux,
- Développer des compétences vocales et instrumentales,
- S'inscrire dans des démarches d'inventions et de créations musicales,
- Affiner l'écoute,
- Développer le plaisir d'apprendre, le travail solidaire, la confiance en soi...
- Se produire, notamment dans le cadre d'une prestation scénique.

Les projets favoriseront si possible le lien avec les différents acteurs, notamment culturels, du territoire de Pontivy communauté, dans une démarche de transversalité.

*NB : La mise en place du dispositif est soumise à la signature d'une charte de fonctionnement. Il appartient aux écoles de remettre à leur administration de tutelle les documents nécessaires.*

## Organisation

- Les séances durent 1 h (incluant 15 minutes d'installation et de concertation),
- Les séances se dérouleront sur un semestre de manière hebdomadaire ou par quinzaine (sur une année scolaire) en fonction de l'intervenant et du / de la professeur(e) des écoles,
- Effectifs : 30 élèves maximum (20/25 élèves recommandés),
- Public : Du CP au CM2 (dérogation éventuelle pour les GS dans le cadre d'une classe multiniveau avec des CP),
- La restitution de ce travail pourra prendre diverses formes comme la réalisation d'un spectacle, d'une vidéo, d'un enregistrement audio...
- Séances avec la participation active du / de la professeur(e) des écoles responsables de la classe. Entre les séances, il réactive les apprentissages et met en lien les différents champs disciplinaires. Il est essentiel, pour le bon déroulement du projet, que le/la professeur(e) des écoles soit acteur/trice du projet au côté des intervenants,
- Les interventions doivent se dérouler dans un lieu dont l'espace, le confort et l'acoustique permettent d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves (au sein de l'école, dans une salle polyvalente, au conservatoire...),
- Tarif : Gratuité (les éventuels frais de déplacement des élèves sont à la charge de l'école). Du matériel peut être mis à disposition gratuitement par le conservatoire.

## Les intervenant(e)s :

- **Mariannick BOND-MADIOT**
- **Marie MERCERON**
- **Maelan BERTEVAS**

Intervenant(e)s titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

## Contact

**Mariannick BOND-MADIOT**

06 75 19 45 18 - [mariannick.bondmadiot@pontivy-communaute.bzh](mailto:mariannick.bondmadiot@pontivy-communaute.bzh)



# CHORALE A L'ECOLE



## Le projet

Ce projet est mené par un des musiciens intervenants du conservatoire de Musique et de Danse de Pontivy communauté en étroite collaboration avec les enseignants.

Les élèves travaillent des chants issus d'une œuvre musicale adaptée aux voix d'enfants (contes musicaux, opéras pour enfants, etc...) et présentent un spectacle en fin d'année scolaire.

Il réunit une centaine d'enfants, de différentes classes et différentes écoles de Pontivy communauté.

Mené sur toute l'année scolaire, le plan choral à l'école permet aux enfants de **développer et d'acquérir des compétences vocales de manière approfondie.**

Les œuvres proposées pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Cycle 2 : "les musiciens de la ville de Brème"
- Cycle 3 : "la cuisine de Josquin et Léonie" de Julien Joubert

*NB : La mise en place du dispositif est soumise à la signature d'une charte de fonctionnement. Il appartient aux écoles de remettre à leur administration de tutelle les documents nécessaires.*

## Organisation

- Les séances durent 1h (incluant 15 minutes d'installation et de concertation),
- Séances sur toute l'année scolaire. Elles se déroulent de manière hebdomadaire,
- Public : Du CP au CM2,
- Effectifs : 30 élèves maximum (20/25 élèves recommandés),
- Séances avec la participation active du / de la professeur(e) des écoles responsables de la classe. Entre les séances, il réactive les apprentissages et met en lien les différents champs disciplinaires. Il est essentiel, pour le bon déroulement du projet, que le/la professeur(e) des écoles soit acteur/trice du projet au côté des intervenants,
- Les interventions doivent se dérouler dans un lieu dont l'espace, le confort et l'acoustique permettent d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves (au sein de l'école, dans une salle polyvalente, au conservatoire...),
- Il est prévu trois à quatre regroupements par an au conservatoire afin de réunir tous les élèves participants à une même œuvre (les déplacements sont à la charge de l'école).
- En fonction des projets, les élèves peuvent bénéficier de la présence d'un musicien accompagnateur, professeur au conservatoire, environ cinq fois dans l'année.
- La restitution de ce travail regroupe tous les enfants ayant participé au projet et se déroule en fin d'année scolaire au Palais des Congrès de Pontivy.
- Tarif : Gratuité (les éventuels frais de déplacement des élèves sont à la charge de l'école). Du matériel peut être mis à disposition gratuitement par le conservatoire.

## Les intervenantes

Spécialisées en technique vocale et la direction de chœur :

**Mariannick BOND-MADIOT** et **Marie MERCERON** : Intervenantes titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

## Contact

**Mariannick Bond-Madiot**

06 75 19 45 18 - [mariannick.bondmadiot@pontivy-communaute.bzh](mailto:mariannick.bondmadiot@pontivy-communaute.bzh)



## DANSE A L'ECOLE



### Le projet

Le projet « danse à l'école » permet aux enfants de s'inscrire dans une démarche artistique collective, en acquérant des savoirs et savoir-faire chorégraphiques de base, tout en se forgeant une culture artistique fondamentale et un jugement esthétique personnel.

Une intervenante (agent de Pontivy communauté), apporte un savoir-faire technique chorégraphique qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant(e) responsable de la classe. Les interventions danse s'inscrivent dans le projet d'école et de classe.

L'offre pédagogique se base sur l'exploration et le développement :

- Des **fondamentaux de la danse** (Espace, Energie, Temps, Poids, Relation à l'autre),
- Des **processus de création et d'improvisation**.

L'apprentissage ne passe pas par un contenu technique, ni par un travail modélisé, le geste est laissé le plus souvent possible à la libre imagination de l'enfant notamment au cours de phases ouvertes. Les quelques phases écrites abordées proposent de nourrir cet imaginaire et de guider l'enfant vers le mouvement juste, garantissant son autonomie et respectueux de ses propres dispositions corporelles.

A partir des vœux de chaque classe, l'intervenante danse conçoit et met en œuvre des projets transdisciplinaires ou pluri-artistiques en collaboration avec l'enseignant.

Les projets favoriseront si possible le lien avec les différents acteurs, notamment culturels, de Pontivy communauté, dans une démarche de transversalité.

*NB : La mise en place du dispositif est soumise à la signature d'une charte de fonctionnement. Il appartient aux écoles de remettre à leur administration de tutelle les documents nécessaires*

## Organisation

- Les séances d'1h (incluant 15 minutes d'installation et de concertation) se déroulent de manière hebdomadaire pendant un semestre. Elles ont lieu le mardi.
- Séances avec la participation active du / de la professeur(e) des écoles responsables de la classe. Entre les séances, il réactive les apprentissages et met en lien les différents champs disciplinaires. Il est essentiel, pour le bon déroulement du projet, que le/la professeur(e) des écoles soit acteur/trice du projet au côté des intervenants,
- Les interventions doivent se dérouler dans un lieu dont l'espace, le confort et l'acoustique permettent d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves (au sein de l'école, dans une salle polyvalente, au conservatoire...),
- Ces interventions s'adressent à des enfants de la GS au CM2,
- La restitution de ce travail pourra prendre diverses formes comme la réalisation d'une vidéo, d'un spectacle etc...
- Effectifs : 15 élèves maximum (une classe de 30 élèves peut être divisée en 2 groupes, l'un pratiquant l'activité danse et l'autre une autre activité assurée par l'école),
- Tarif : Gratuité (les éventuels frais de déplacement des élèves sont à la charge de l'école. Du matériel peut être mis à disposition gratuitement par le conservatoire de musique et de danse.

## Intervenante

**Cyrielle CARON** : Titulaire du Diplôme d'Etat

## Contact

**Mariannick BOND-MADIOT**

06 75 19 45 18 - [Mariannick.bondmadiot@pontivy-communaute.bzh](mailto:Mariannick.bondmadiot@pontivy-communaute.bzh)



## ORCHESTRE A L'ECOLE « CORDES »



### Le projet

Le projet « orchestre à l'école cordes » consiste à transformer une classe entière en orchestre à cordes avec l'apprentissage du **violon, de l'alto et du violoncelle**. L'orchestre devient alors une matière à part entière, inscrite dans le projet d'école. Parmi les objectifs de cette année de découverte :

- renforcer la cohésion de la classe,
- aider aux apprentissages, quels qu'ils soient,
- garder une place privilégiée de la musique dans la vie des élèves

**Cinq périodes de travail** (découpées par les vacances scolaires) se dérouleront comme suit :

La première période sera consacrée au **choix de l'instrument** pour les enfants (3 fois deux semaines avec chaque instrument) et à une première approche du répertoire qui sera travaillé par le biais du rythme et du chant.

Lors de la seconde période, les enfants apprendront à **manier les premiers modes de jeu** (avec ou sans archet), à chanter et à faire tourner des boucles rythmiques.

Au moment de la troisième période, ils commenceront à introduire les hauteurs de sons et continueront le travail sur le rythme, le chant, la **recherche du langage commun et la création**.

La quatrième période, **on joue les chansons à l'unisson ou à plusieurs voix** suivant la difficulté des chansons, on les apprend par cœur petit à petit et on affine la partie création.

La dernière période sera consacrée au **rodage des morceaux pour les spectacles** (fête de l'école, première partie des restitutions du plan choral au Palais de Congrès de Pontivy...).

Les séances de travail sont divisées en trois parties :

- Une partie **échauffement** corporel + voix + instrument (méthode O Passo possible),
- Une partie **travail à l'instrument** et invention petit à petit d'un langage commun (partitions graphiques, sound painting, O Passo),
- Une **partie créative** (mise en application de ce langage, création de morceau, travail des chansons choisies).

**Restitution publique** : L'orchestre à l'école se produira en public dès que possible, c'est une des clés de l'enthousiasme des élèves et de la réussite du projet. Les projets favoriseront si possible le lien avec les différents acteurs, notamment culturels, du territoire de Pontivy communauté, dans une démarche de transversalité.

*NB : La mise en place du dispositif est soumise à la signature d'une charte de fonctionnement. Il appartient aux écoles de remettre à leur administration de tutelle les documents nécessaires.*

### Organisation

- Les séances durent 1 h et se déroulent sur toute l'année scolaire de manière hebdomadaire,
- Effectifs : 27 élèves maximum avec pour public les classes de CE1 et CE2,
- Séances avec la participation active du / de la professeur(e) des écoles responsables de la classe. Entre les séances, il réactive les apprentissages et met en lien les différents champs disciplinaires. Il est essentiel, pour le bon déroulement du projet, que le/la professeur(e) des écoles soit acteur/trice du projet au côté des intervenants,
- L'orchestre se déroule au conservatoire, le jeudi de 9h45 à 10h45, pour des séances de travail par instruments et en orchestre.
- Tarif : Gratuité. Le matériel est mis à disposition gratuitement par le conservatoire.

### Les intervenant(e)s :

- **Fabienne VANLERBERGHE, alto**
- **Youenn LOREC, violon**
- **Kristina OMNES, violoncelle**

### Contact :

**Christophe PEILHO**

02 97 25 62 66 - [christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh](mailto:christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh)



## ORCHESTRE A L'ECOLE « KLAS BAGAD »



### Le projet

Le projet « Klas Bagad » consiste à transformer une classe entière en Bagad avec l'apprentissage de la **bombarde, de la cornemuse et des percussions traditionnelles**. Le Bagad devient alors une matière à part entière, inscrite dans le projet d'école. Parmi les objectifs de la classe bagad on retrouve :

- Expérimenter une pratique artistique,
- S'initier à une technique instrumentale,
- Développer le plaisir d'apprendre, le travail solidaire, l'effort, la confiance en soi et la rigueur,
- Acquérir les compétences 6 et 7 du socle commun de connaissances et de compétences sociales et civiques, autonomie et initiative

La première séance sera consacrée à la découverte des instruments. Elle permettra donc aux enfants d'en choisir un parmi les trois proposés. Grâce à une pédagogie innovante, les enfants qui, pour la majorité d'entre eux, n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en groupe : ils y

apprennent la technique d'un instrument et des notions sur les terroirs. Les enseignants du conservatoire proposent des morceaux spécifiques et variés adaptés aux possibilités techniques des enfants et à la formation instrumentale du Bagad. La pédagogie proposée utilise majoritairement la transmission orale. Il n'est pas envisagé de faire appel à l'écriture et à la lecture musicale. La pratique collective favorise également la progression par imitation permettant aux enfants l'exploration des possibilités offertes par leur instrument.

**Restitution publique** : Le Bagad se produira en public dès que possible, c'est une des clés de l'enthousiasme des élèves et de la réussite du projet. Les projets favoriseront si possible le lien avec les différents acteurs, notamment culturels, du territoire de Pontivy communauté, dans une démarche de transversalité.

*NB : La mise en place du dispositif est soumise à la signature d'une charte de fonctionnement. Il appartient aux écoles de remettre à leur administration de tutelle les documents nécessaires.*

### Organisation

- Les séances durent 1 h et se déroulent sur toute l'année scolaire de manière hebdomadaire,
- Effectifs : 27 élèves maximum avec pour public les classes de CM,
- Séances avec la participation active du / de la professeur(e) des écoles responsables de la classe. Entre les séances, il réactive les apprentissages et met en lien les différents champs disciplinaires. Il est essentiel, pour le bon déroulement du projet, que le/la professeur(e) des écoles soit acteur/trice du projet au côté des intervenants,
- L'orchestre se déroule au conservatoire, le mardi de 9h45 à 10h45, pour des séances de travail par instruments et en Bagad.
- Tarif : Gratuité. Le matériel est mis à disposition gratuitement par le conservatoire et la Kerlenn Pondi.

### Les intervenant(e)s :

- **Philippe BAUCHE, cornemuse**
- **David LE DORTZ, percussions traditionnelles (enseignant Sonerion 56)**
- **Yann KERMABON, bombarde**

### Contact :

**Christophe PEILHO**

02 97 25 62 66 - [christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh](mailto:christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh)



## ORCHESTRE A L'ECOLE « VENTS »



### Le projet

Le projet « orchestre à l'école vents » consiste à transformer une classe entière en ensemble à vents avec l'apprentissage de la **flûte, du trombone et du tuba**. L'orchestre devient alors une matière à part entière, inscrite dans le projet d'école. Parmi les objectifs du projet on retrouve :

- Expérimenter une pratique artistique,
- S'initier à une technique instrumentale,
- Développer le plaisir d'apprendre, le travail solidaire, l'effort, la confiance en soi et la rigueur,
- Acquérir les compétences 6 et 7 du socle commun de connaissances et de compétences sociales et civiques, autonomie et initiative

La première séance sera consacrée à la découverte des instruments. Elle permettra donc aux enfants d'en choisir un parmi les trois proposés. Grâce à une pédagogie innovante, les enfants qui, pour la majorité d'entre eux, n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en groupe : ils y apprennent les bases des notions musicales et la technique d'un instrument. Les enseignants du conservatoire écrivent ou arrangent des morceaux spécifiques et variés adaptés aux possibilités techniques des enfants et à la formation instrumentale. La pédagogie proposée utilise majoritairement le « sound painting » (langage de signes permettant la composition d'une musique

en temps réel) et la transmission orale. Il n'est pas envisagé de faire appel à l'écriture et à la lecture musicale. La pratique collective favorise également l'improvisation permettant aux enfants l'exploration des possibilités offertes par leur instrument et la progression par imitation.

**Restitution publique** : L'orchestre à l'école se produira en public dès que possible, c'est une des clés de l'enthousiasme des élèves et de la réussite du projet. Les projets favoriseront si possible le lien avec les différents acteurs, notamment culturels, du territoire de Pontivy communauté, dans une démarche de transversalité.

*NB : La mise en place du dispositif est soumise à la signature d'une charte de fonctionnement. Il appartient aux écoles de remettre à leur administration de tutelle les documents nécessaires.*

### Organisation

- Les séances durent 1 h et se déroulent sur toute l'année scolaire de manière hebdomadaire,
- Effectifs : 27 élèves maximum avec pour public les classes de CE1 et CE2,
- Séances avec la participation active du / de la professeur(e) des écoles responsables de la classe. Entre les séances, il réactive les apprentissages et met en lien les différents champs disciplinaires. Il est essentiel, pour le bon déroulement du projet, que le/la professeur(e) des écoles soit acteur/trice du projet au côté des intervenants,
- L'orchestre se déroule au conservatoire, le mardi de 14h30 à 15h30, pour des séances de travail par instruments et en orchestre.
- Tarif : Gratuité. Le matériel est mis à disposition gratuitement par le conservatoire

### Les intervenant(e)s :

- **Taï TU, flûte traversière**
- **Jason TERNY, trombone et tuba**

### Contact :

**Christophe PEILHO**

02 97 25 62 66 - [christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh](mailto:christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh)



# ECOLE DU SPECTATEUR



## Le projet

Chaque spectacle professionnel programmé par le conservatoire dans le cadre de sa saison musicale et chorégraphique est accompagné en amont d'un dispositif « école du spectateur ».

Cette démarche permet à des élèves :

- De **rencontrer des artistes et des œuvres** du spectacle vivant mais aussi **des lieux culturels**,
- De **développer des connaissances dans le domaine artistique**.

L'équipe du conservatoire peut accompagner les personnels de l'enseignement général :

- **Avant le spectacle** : remise de documents (affiches, vidéos, dossiers pédagogiques...), conception d'outils pour préparer l'accès au spectacle, rencontre avec des artistes et/ou de tout autre professionnel du spectacle vivant (techniciens, décorateurs, costumiers...), visite des locaux,
- **Pendant le spectacle** : apprendre à se concentrer, à voir et à écouter autrement...
- **Après le spectacle** : analyser le spectacle, susciter des réactions, des échanges...

## Organisation

- Ce dispositif est organisé généralement le jour du concert/spectacle, le plus souvent un vendredi (merci de consulter la plaquette de la saison, disponible sur le site internet du conservatoire)
- Les séances débutent généralement à 14h et terminent à 15h

## Contact

**Christophe PEILHO**

02 97 25 62 66 - [christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh](mailto:christophe.peilho@pontivy-communaute.bzh)



## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

P.A. de Porh Rousse,  
5 rue Kristen Noguès  
56 300 Pontivy  
02 97 25 00 49

conservatoire@pontivy-communaute.bzh

Accès au Conservatoire  
par la ligne 2 du réseau PondiBUS

[conservatoire.pontivy-communaute.bzh](http://conservatoire.pontivy-communaute.bzh)



*Le conservatoire est un établissement d'enseignement artistique de Pontivy Communauté.  
Avec le soutien du Conseil Départemental du Morbihan,  
du ministère de la Culture et de la Communication -  
DRAC Bretagne*

